



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 10 octobre 2004

BILAN D'ACTIVITE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX 2003

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Cette année, notre assemblée doit donner un avis dans un contexte inhabituel puisque nous devons nous prononcer sur le bilan des activités des services pour l'année 2003 alors que notre assemblée avait un tout autre visage politique.

En mars dernier, les électeurs ont en effet sanctionné la politique de l'ancienne majorité communiste et socialiste. Le groupe communiste, qui détenait à lui seul la majorité, apparaît aujourd'hui très fortement diminué et divisé.

Les grands axes politiques de l'ancienne majorité communiste et socialiste ont été condamnés. La première vice-présidente Catherine Puig a été battue, la vice-présidente en charge de la politique culturelle Marie-Christine LABAT aussi. C'est un véritable désaveu pour l'ancien groupe majoritaire de cette assemblée.

Mais revenons-en au fond de ce bilan des services départementaux.

Le ton de votre note d'introduction au bilan des activités ne change guère si on la compare à celle présentée l'an passé par votre prédécesseur Mr Robert Clément.

On y parle toujours de politique gouvernementale dénuée d'ambition sociale, de politique nationale aggravant les difficultés sociales, de coups portés à la solidarité nationale et à la cohésion sociale, de politique qui renforce les inégalités entre les populations, de mise en concurrence des territoires ; mais, chers collègues, à quand la lutte finale ?

Vous avez heureusement ensuite un ton plus modéré lorsque vous décrivez les principales actions du Conseil Général.

Le Document du Bilan des activités des services départementaux est d'une grande qualité conceptuelle, et je tiens ici à féliciter les services qui ont travaillé à sa conception.

Ce document décrit d'une façon tellement idyllique votre action que je me

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





suis dit, en lisant vos textes, mais pourquoi ne suis-je pas au parti socialiste ? au parti communiste ?

Le premier chapitre traite de la promotion de la justice sociale, et vous expliquez que, malgré les conditions économiques liées selon vous à la politique gouvernementale, vous avez plusieurs leviers pour relever les défis. Le deuxième chapitre traite de la culture, de l'éducation sous une forme quasi onirique, et le troisième chapitre traite de la politique de la ville qui serait respectueuse de la qualité de vie de chacun ; on croit rêver.

La lecture de ce document par une personne extérieure à la Seine Saint Denis tendrait à lui faire croire que ce département est un bonheur à vivre, que malgré tous les problèmes créés par la politique gouvernementale, on y vit et on y grandit de la manière la plus heureuse possible. Madame Voynet aurait-elle eu vent de ce document ?

Mais pour en revenir aux thèmes traités dans ce document, je souhaiterais évoquer votre politique concernant l'accueil de la petite enfance, et notamment dans les crèches.

Vous êtes visiblement poussé par un "courant alternatif" de gauche au sein du groupe communiste - êtes vous en phase - ? -êtes vous neutre - ?

Toujours est-il qu'un de ces courants (s'agit-il du Groupe Communiste et Citoyen pour une alternative à Gauche ou du Groupe Communiste apparenté et Citoyen ? je ne sais plus), un de ces courants donc, est décidé à accélérer notamment le processus de reprise par la CAF des crèches départementales afin de libérer les crédits nécessaires pour aider les villes, comme Neuilly-Plaisance, à satisfaire les demandes de place.

Nous savons que des évolutions positives en ce domaine sont constatées mais peut-on espérer un équilibrage des aides à terme malgré ou grâce à la scission au sein de votre Groupe ?

D'autre part, nous avons reçu le document "le schéma des collèges pour la réussite des jeunes" ; A Neuilly-Plaisance, nous sommes heureux d'avoir pu y contribuer, et nous espérons que les propositions que nous avons faites seront prises en compte. Nous espérons, Monsieur le Président, que les chiffres, toujours en augmentation du nombre d'élèves dans notre collège, plaideront pour une extension en dur du collège Jean Moulin.

J'en terminerais par une question à Monsieur Garnier : avez-vous lu le rapport "la violence à l'école" du Sénateur Demuynck ? Vous m'aviez promis de le faire, et comme je vous sais un homme attentif au bien-être de nos collégiens, comme le bilan des activités aborde le problème de la sécurité dans nos collèges, j'aurais aimé avoir votre avis sur ce point.

En conclusion, Monsieur le Président, chers collègues, et cela ne vous étonnera pas, notre Groupe donne un avis défavorable à ce Bilan qui est le reflet d'une politique que nous désapprouvons totalement.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





Monsieur le Président, Chers Collègues, je vous remercie.

ELABORATION DU SCHEMA VERT

Monsieur le Président, Chers Collègues,

J'aimerais sur ce point intervenir sur le thème de la création de nouveaux espaces verts à destination des Séquano-Dyonisiens. Nous sommes fiers à Neuilly-Plaisance du Parc du Plateau D'Avron, dont une partie a été financée par le Conseil Général. Mais restera-t-on encore longtemps en attente de l'extension de ce parc grâce à une zone équivalente en taille située à Rosny Sous Bois ? Rosny Sous Bois et Neuilly Plaisance ont entériné les statuts du SIVU (?), permettant au Conseil général de financer l'acquisition des parcelles de terrain, afin de permettre au SIVU, donc aux deux communes, de maîtriser le foncier du futur parc intercommunal du Plateau d'Avron. Mais reste le problème des terrains appartenant à la Société Lafarge. Le Conseil Régional, le conseil Général, les communes, ne peuvent-elles pas, d'une façon ou d'une autre, faire pression auprès de cette société afin qu'elles libèrent enfin ces terrains à des prix normaux ? Je pense que Lafarge n'a pas besoin d'argent pour l'instant, et est prêt à attendre plusieurs dizaines d'années que la pression foncière soit telle qu'il faille déclasser ces terrains pour les rendre constructibles. Ce serait un mauvais coup porté à notre environnement, et avant d'en arriver peut-être là, peut-on tenter une action ?

Monsieur le Président, Chers Collègues, je vous remercie.

ADHESION DEPARTEMENT CHARTE BIODIVERSITE

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Nous soutenons l'adhésion du département de la Seine Saint Denis à la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels. A Neuilly-Plaisance, nous savons qu'une économie de qualité ne se conçoit qu'avec un environnement de qualité, et que la richesse d'un milieu, donc son intérêt, par exemple touristique, est directement liée à sa biodiversité. C'est pourquoi nous avons été la première commune de Seine Saint Denis à y adhérer, que nous continuons à travailler en partenariat étroit avec l'observatoire de la biodiversité du département. C'est aussi pour cette raison que nous avons récemment embauché un nouvel écologue qui a pour objectif de gérer les milieux protégés et de former nos enfants à ces richesses. Sachez enfin, Monsieur le Président, qu'il vient de découvrir ...

Monsieur le Président, Chers Collègues, je vous remercie.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

